

DE BOUCHE À OREILLE

Novembre 2017 N°205



St Marcel

actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure
Ensemble, oeuvrons pour un monde de joie, de partage et de solidarité



ZOOM SUR LES FINANCES COMMUNALES

RENTÉE DES CLASSES
P.4 À 5

VIE COMMUNALE
P.6 À 9

AGENDA
P.10 À 16



270 CONVIVES POUR LE BANQUET DES ANCIENS

Le banquet des Anciens, célébré le 15 octobre dernier, a réuni 270 personnes. Il représente une tradition dans la commune et cette année encore les aînés marcellois ont tenu à la perpétuer par leur présence. Au cours de la journée, Gérard Volpatti, Maire, président du CCAS, a souhaité avoir une pensée affectueuse pour Madame Renée Ledigabel et Monsieur Antoine Cordaro, doyens de l'assemblée.



Gérard Volpatti
Maire de Saint-Marcel



Samedi 4 et Dimanche 5 Novembre 2017
Salle du Virolet
10 rue du Virolet
27950 Saint-Marcel

XXVIIème Salon de la Peinture et de la Sculpture

Mairie de Saint-Marcel (27950)
55 route de Chambray
02.32.64.32.50
ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Encore plus d'infos sur
www.saint-marcel27.fr

Suivez-nous sur Facebook
«Mairie Saint Marcel 27»

De Bouche à Oreille, Mensuel Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Gérard Volpatti
Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de Saint-Marcel, service communication, Armelle Dewulf
Impression : Imprimerie Gabel. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois (sauf juillet et août) dans tous les foyers de la Ville, par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Rigueur et réflexion

Les impôts locaux ont été augmentés et, suite aux remarques de certains d'entre vous, je tenais à réitérer les propos tenus en mars dernier, à l'issue du vote du budget de la commune.

En effet, à l'instar de nombreuses communes de France, Saint-Marcel doit faire face à la forte baisse des dotations de l'Etat. Cette contrainte est difficilement absorbable et n'est pas sans avoir des répercussions sur les finances locales, ce qui impacte nécessairement l'action de la collectivité. Dans le même temps, la commune doit assumer des dépenses imposées par l'augmentation de certaines charges.

Pour conserver son autonomie à agir, veiller au maintien de l'équilibre budgétaire, et donc aux capacités de (auto)financement des actions de service, la commune doit contenir l'effet ciseau et rechercher une rationalisation des dépenses de fonctionnement et une optimisation des recettes.

Aussi, lors de sa séance du 24 mars dernier, le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux des impôts locaux : taxe d'habitation, taxe foncière, taxe sur le foncier non bâti. Je vous propose d'en revoir le schéma dans les pages suivantes.

Sur la même thématique, vous n'êtes pas sans ignorer qu'Emmanuel Macron a annoncé la suppression progressive de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages dès l'année 2018. Pour l'heure, les discussions sont encore en cours et je reviendrai vers vous dès que nous en connaissons les modalités de compensation.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Sincèrement, Gérard Volpatti

FINANCES COMMUNALES



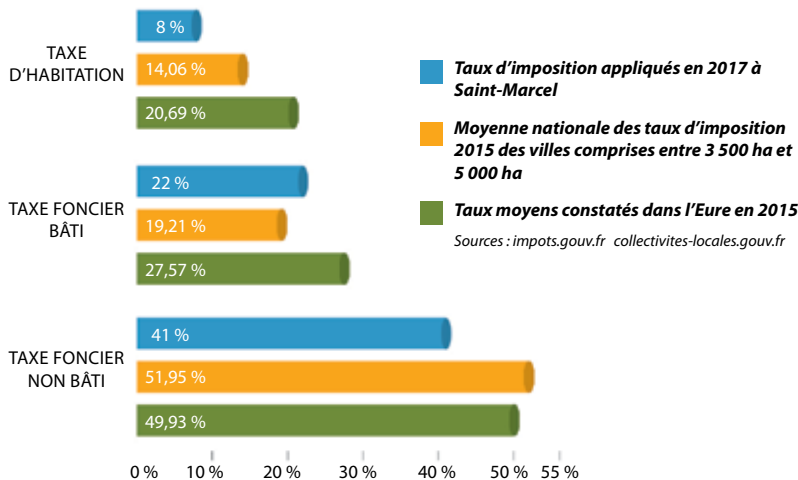
Pourquoi les impôts locaux ont-ils augmenté ?

En complément du Bouche à Oreille du mois de mars 2017, une note d'information a été diffusée sur les conditions d'élaboration du budget 2017, expliquant notamment les raisons qui ont conduit le conseil municipal à revaloriser le **taux de la taxe d'habitation de 6,25% à 8%** et celui du **foncier bâti de 17,81% à 22%** en 2017.

Les avis d'impôt 2017 sont actuellement transmis par la direction générale des finances publiques et certains d'entre vous ont fait part de leur mécontentement devant la hausse des taxes locales.

Afin d'exposer aux mieux les contraintes pesant sur les collectivités, il est précisé que, comme évoqué en mars, **l'Etat a poursuivi sa baisse des dotations aux collectivités territoriales**. Ainsi, la principale dotation versée par l'Etat aux collectivités locales, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), **a été réduite pour Saint-Marcel de 473 669 € en 2012 à 113 818 € en 2017**. Le budget 2017 avait été construit en estimant cette recette à 159 289 €...

COMPARATIF DES TAUX D'IMPOSITION



En outre, **ces diminutions des dotations de l'Etat impactent également les finances d'autres partenaires des collectivités tels que le conseil départemental et la région, les contraignant à réduire les aides qu'ils pouvaient allouer aux communes**.

La gestion communale doit donc s'adapter à ce contexte et il est nécessaire de rechercher des pistes d'économies, de recentrer les investissements sur les projets indispensables mais également d'optimiser les ressources.

+ d'infos

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Mairie

55 route de Chambray

02.32.64.32.50

ville.st.marcel

[@ville-saint-marcel27.fr](https://twitter.com/ville-saint-marcel27)

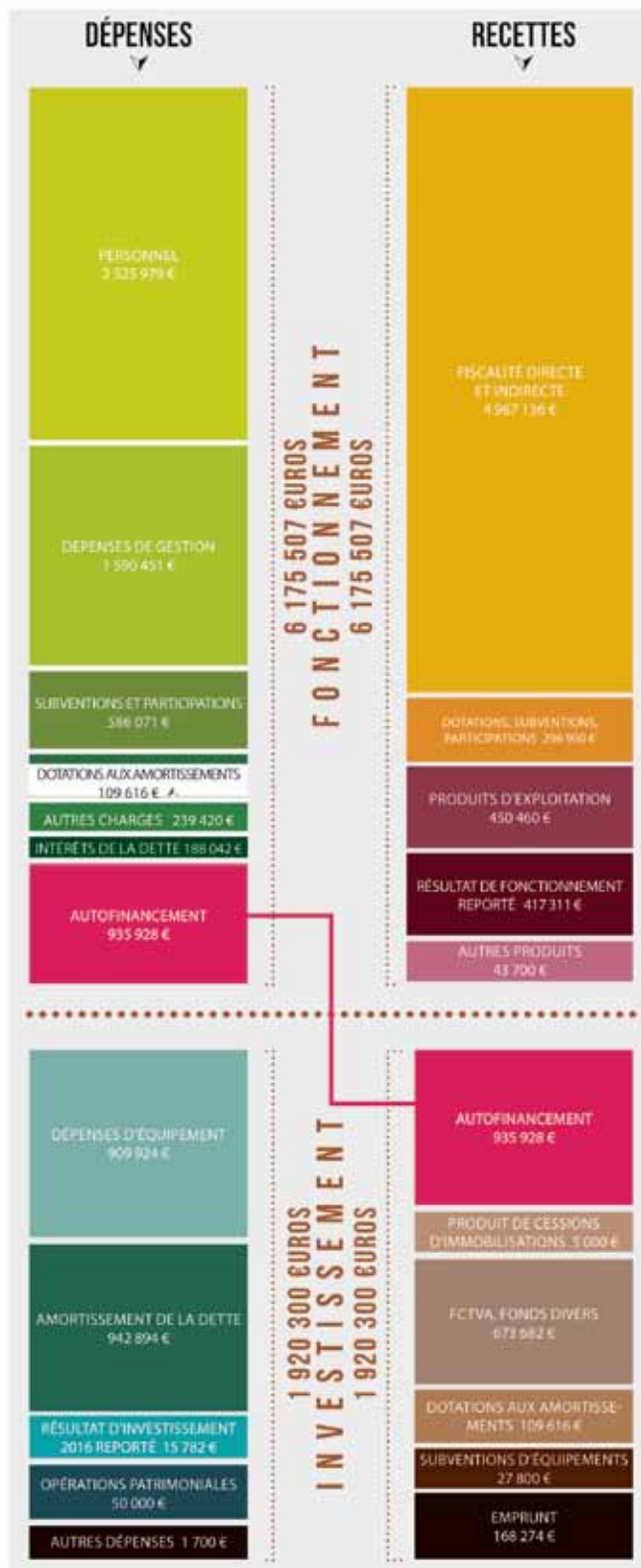
>>>

Aussi, le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux de 2 des 3 taxes communales en 2017, le taux du foncier non bâti ayant été conservé. Malgré ces hausses, les taux d'imposition décidés par Saint-Marcel restent inférieurs aux taux moyens constatés dans le département.

A titre d'information, **les augmentations de taux décidés par la commune ne sont pas les seuls éléments qui impactent le montant des impôts locaux dus par les contribuables**. Ainsi, les bases évoluent chaque année et en 2017, l'Etat a fixé le coefficient de revalorisation de la valeur locative cadastrale à 1,004 : à taux d'imposition constant, le montant des taxes dues par les contribuables augmente donc de 0,4%.

La pérennité de l'action de la commune nécessitait d'accroître ses ressources fiscales. Mais le conseil municipal est, et restera vigilant pour ne pas accroître de manière inconsidérée la pression fiscale pesant sur les habitants de la commune. »

Au cours de l'année 2017, la commune a du reprendre en gestion certaines compétences qui étaient depuis 2003 prises en charge par la CAPE et qui sont retransférées au communes par SNA : la gestion intégrale du complexe sportif Léo Lagrange et du stade du COSEC depuis le 1^{er} janvier puis, à compter de la rentrée de septembre, la gestion du périscolaire. La gestion de ces services implique des dépenses budgétaires supplémentaires à compter de cette année : personnel, fonctionnement des structures, travaux d'investissement...



RETOUR EN IMAGES...

Couvige et vente de matériel de puériculture remportent un vif succès



Un public nombreux et intéressé pour ces deux événements organisés les week-ends du 1^{er} et 8 octobre, respectivement. Du côté des Bout'Chou, la vente de matériel de puériculture (1) a encore connu un vif succès et a permis de faire connaître l'association LUC'ABA qui lutte pour la reconnaissance de l'autisme. Du côté des dentellières de Fuseaux en Seine, ce premier couvige (2) sur le thème des fables de La Fontaine a attiré plus de 400 visiteurs.

Renouveau



Suite à la démission de Béatrice Michel en juin dernier, Arnaud Vallée entre au conseil municipal. Son papa, Robert, fut adjoint au maire de 1995 à 2008.



Nouveau : le panier solidaire marcellois accueille les personnes et familles les plus démunies tous les jeudis après-midi depuis le 17 octobre, au moulin, rue Roger Poulain. Aides alimentaire, vestimentaire... sont proposées aux bénéficiaires par les 24 bénévoles de cette nouvelle association.



Au désherbage citoyens !

La remise des prix de la campagne de fleurissement 2017 s'est déroulée samedi 14 octobre. L'occasion pour Gérard Volpatti d'évoquer les changements à venir sur le fleurissement de la commune avec la disparition progressive des jardinières au profit de vivaces, mais également les mauvaises herbes qui poussent ici et là. C'est l'automne mais les mauvaises herbes poussent encore !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Loi LABBÉ interdit l'utilisation de produits phytosanitaires (désherbants type RoundUp) pour les espaces verts et la voirie.

C'est une excellente nouvelle pour la planète et la santé publique... qui implique toutefois une participation de chacun au quotidien : les services municipaux ne peuvent à eux seuls empêcher la repousse. Les moyens alternatifs aux produits phytosanitaires comme le désherbage mécanique, le désherbage thermique, le débroussaillage ou encore le désherbage manuel sont très gourmands en temps et en main d'œuvre !

Désherbage citoyen !

Les services techniques et la Mairie s'investissent pour aborder ce changement dans les meilleures conditions...mais nous comptons aussi sur le sens civique de chaque Marcellois.

En effet, chacun d'entre nous peut agir en entretenant les pieds de murs et le trottoir devant chez lui si la végétation repousse trop vite.

Comme certains d'entre vous le font déjà, n'hésitez pas, entre 2 passages de nos agents, à nettoyer et entretenir vos trottoirs des mauvaises herbes. Rappelons d'ailleurs que cet entretien est une obligation pour tous les propriétaires et locataires.

.....

Astuces : Si les pesticides sont toujours disponibles à la vente pour les particuliers, nous recommandons toutefois de procéder au désherbage naturel en suivant ces quelques conseils : arrachage manuel, utilisation d'eau bouillante (attention aux risques de brûlures) ou encore d'eau de cuisson des pommes de terre...

... Vous avez d'autres solutions pour un « désherbage sain » ? Envoyez-les nous, elles seront publiées ici et sur le site de la commune !

.....



LE CARNET

Naissances :

Youssef ABARDAN, Milan DAVID, Iheb DRIDI, Isis COULY, Rabiya AYSU

Décès :

Claude EHANNO, Marie-Ange POULIN

HAUT DÉBIT

Vous êtes nombreux à interpellier la mairie à propos de l'arrivée du haut-débit à Saint-Marcel.

Sachez que le dossier suit son cours, les travaux sur Saint-Marcel sont prévus courant 2018 (date définitive non encore communiquée).

Les branchements pour les particuliers pourront être effectifs en 2019.

ATTENTION CHANGEMENT DE DATES POUR LES VACANCES SCOLAIRES

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2017	Jour de reprise : lundi 4 septembre 2017		
Vacances de la Toussaint 2017	Fin des cours : samedi 21 octobre 2017 Jour de reprise : lundi 6 novembre 2017		
Vacances de Noël 2017	Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Jour de reprise : lundi 8 janvier 2018		
Vacances d'hiver 2018	Fin des cours : samedi 10 février 2018 Jour de reprise : lundi 26 février 2018	Fin des cours : samedi 24 février 2018 Jour de reprise : lundi 12 mars 2018	Fin des cours : samedi 17 février 2018 Jour de reprise : lundi 5 mars 2018
	Fin des cours : samedi 7 avril 2018 Jour de reprise : lundi 23 avril 2018	Fin des cours : samedi 21 avril 2018 Jour de reprise : lundi 7 mai 2018	Fin des cours : samedi 14 avril 2018 Jour de reprise : lundi 30 avril 2018
Vacances de printemps 2018	Modification pour les académies de Caen, Nantes, Orléans-Tours, Rennes et Rouen Fin des cours : mercredi 25 avril 2018 Jour de reprise : lundi 14 mai 2018		
	Pont de l'Ascension 2018 : Il n'y a pas de pont officiel de l'Ascension en 2018		
Grandes vacances 2018	Fin des cours : samedi 7 juillet 2018		

AIDE ÉNERGIE 2017/18

L'octroi de l'aide énergie (95 €uros) est destinée aux personnes âgées de plus de 65 ans et non imposables sur le revenu (avant décôte).

Les justificatifs à joindre sont les suivants : Carte Nationale d'Identité, Justificatif de domicile, Avis d'imposition (en cours), RIB.

La date limite de dépôt des dossiers en mairie pour la demande de l'aide énergie est fixée au 1^{er} décembre 2017. Aucun dossier ne sera pris en compte, passé ce délai.

BOURSES SCOLAIRES

Le conseil municipal a voté le montant alloué aux bourses scolaires communales pour l'année 2017-2018.

Son montant est porté à 105 €uros.

Les enfants concernés devront être nés entre 1999 et 2005, voire 2006 s'ils sont déjà en secondaire. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 1^{er} décembre.

Pièces à fournir : certificat de scolarité, justificatif de domicile (Facture Electricité...), RIB, avis de non-imposition sur les revenus 2017 basé sur les revenus de l'année 2016 (photocopie intégrale de l'avis).

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter durant l'année N+1, tous les citoyens français et de l'Union Européenne doivent être inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année N. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie ou sur service-public.fr

DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'Etat se modernise et facilite vos démarches en proposant d'utiliser les téléprocédures. Simples et rapides, ces démarches en ligne vous feront gagner du temps.

Connectez-vous sur le site :

<https://ants.gouv.fr/>

de votre domicile ou en utilisant la borne numérique mise à votre disposition en préfecture ou dans les Maisons de Service et d'Accueil au Public.



Utilisez ces téléprocédures pour demander :

- > vos titres d'identité (pré-demande de passeport et carte nationale d'identité)
- > votre permis de conduire (primata, duplicata en cas de détérioration, vol ou perte, rajout d'une catégorie de permis, consulter le solde de vos points...)
- > votre certificat d'immatriculation (déclaration de cession du véhicule, duplicata de carte grise, changement d'adresse, changement de propriétaire).

Seine Normandie
AGGLOMÉRATION

Créateurs
Entrepreneurs

sna27.fr

Vous avez un projet à développer ?

Votre premier contact,
Seine Normandie Agglomération
06 72 90 43 70 - 02 76 48 01 60

Accueil physique sur RDV
par des conseillers CCI/CMA
Chaque mardi de 9h à 12h

Seine Normandie Agglomération   

12 rue de la Mare à Jouy 27120 Douains • www.sna27.fr

CONTACTEZ LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi, de 9h30 à 12h (fermée le samedi en juillet et août).

Tél. 02.32.64.32.50

Fax : 02.32.51.40.81

Web : www.saint-marcel27.fr

E-mail : ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Service des eaux/Assainissement : 0.800.877.915

Maire-Adjoint de permanence : 06.83.82.10.03

Police Municipale : 06.83.82.10.06

Ordures ménagères (n° vert) : 0800.508.104

Urgence sécurité gaz : 0.800.47.33.33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

VIE MUNICIPALE

Commémoration

Samedi 11 novembre

11h15 : réunion devant la mairie,
11h30 : départ en cortège, 11h45 :
cérémonie au Monument aux Morts
puis retour à la mairie, 12h : remise
de médailles, vin d'honneur offert
par la municipalité.

Conseil municipal

Séance publique le vendredi 17
novembre à 20h30, mairie.

Marché fermier et bio

Venez à la rencontre de produc-
teurs locaux : viandes, fromages,
pain, légumes...

Garantie 100 % bio et/ou fermier.



Rendez-vous tous les vendredis de
14h à 18h, place Jules Ferry, face
aux écoles.

ASSOCIATIONS

Assemblées Générales

> **Vis ta danse** : samedi 11 novembre
à 14h, espace Saint-Exupéry

> **Gymnastique volontaire** : jeudi 16
novembre à 17h, espace Saint-Exu-
péry

> **Tennis** : vendredi 17 novembre à
19h30, espace Saint-Exupéry

À DÉCOUVRIR

XXVII^{ème} Salon de la peinture et de la sculpture

Samedi 4 et dimanche 5 novembre

Près d'une soixan-
taine d'artistes,
peintres et sculp-
teurs, vous attendent
à la salle du Virolet.

Entrée gratuite

Renseignements :
02.32.64.32.50



Samedi 4 et Dimanche 5 Novembre 2017
Salle du Virolet
10 rue du Virolet
27950 Saint-Marcel

XXVII^{ème} Salon de la Peinture et de la Sculpture

MARCEL
FAIT

**SALON DE LA PEINTURE
ET DE LA SCULPTURE**

**INVITÉ D'HONNEUR
ROGER VIEL**

SAM. 04/11 14H/18H
DIM. 05/11 10H/12H & 14H/17H
SALLE DU VIROLET

CAMPAGNE NATIONALE

Moi(s) sans tabac



L'Association ADISSA GROUPE SOS de Vernon organise une grande campagne de sensibilisation au Tabac ouverte à tous et gratuite.

Durant le mois de novembre, plusieurs ateliers sont organisés, encadrés par différents professionnels (Nutritionniste, Psycho praticien, Kinésithérapeute, spécialisé dans les méthodes de relaxation chinoise, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Infirmière).

Toute personne désireuse d'arrêter de fumer pourra bénéficier de ces ateliers et se

verra proposer un suivi avec l'équipe de l'ADISSA (Médecin Addictologue, Psychologue, Infirmière, Travailleur Social).

Le nombre de place étant limité, une inscription est indispensable au numéro suivant : 02 32 62 89 23

Les ateliers se dérouleront dans le CSAPA d'ADISSA situé au 26A, Av. Pierre Mendès-France - Résidence Saint-Dominique - VERNON

Les ateliers :

Atelier 1 : Jeudi 2 Novembre de 16h à 18h. Informations, échanges autour de l'addiction au tabac et de ses moyens de substitution.

Atelier 2 : Jeudi 9 Novembre de 16h à 18h. Equilibre alimentaire, budget et arrêt du tabac. Intervention d'une Conseillère en Bio nutrition.

Atelier 3 : Jeudi 16 Novembre de 15h à 18h. Méthodes de relaxation : techniques chinoises, hypno thérapie. Intervention de l'association Terre de Jade et d'un Hypno praticien

Atelier 4 : Jeudi 23 Novembre de 14h à 16h. Tester vos capacités respiratoires dans une marche.

SENIORS

Concours de belote

Mardi 7 novembre

Le club des retraités organise son concours mensuel, espace Saint-Exupéry. Ouverture des portes à 13h30.

Après-midi dansant

Mercredi 15 novembre

Si vous aimez danser, profitez vite de l'après-midi dansant organisé par l'association ARPA, salle du Virolet, de 14h à 18h.

Inscriptions souhaitées auprès de Mme CAVELIN, 06.83.67.89.58.

Règlement (7 €) à l'entrée le jour même.

Repas à thème Pomme-raie

Mercredi 22 novembre

Beaujolais & Tarte au citron

Rappel : les INSCRIPTIONS AUX REPAS A THEME POUR LES PERSONNES EXTERIEURES seront désormais prises UNIQUEMENT EN MAIRIE AU 02.32.64.32.50.

Prix du repas : 14.50 euros, chèque à l'ordre du Trésor Public.

Pensez dès à présent à réserver votre place pour notre repas de Noël, mercredi 20 décembre.



**Salle du Virolet
Mardi 28 novembre
de 15h à 19h**

CENTRE CULTUREL

1 rue Jules Ferry

02.32.64.34.64

www.centreculturelguygambu.fr

Arielle Dombasle et Nicolas Ker sur les planches le 26 novembre à 18h



Une rencontre qui a déjà une histoire, et une rencontre qui permettra aussi de raconter une histoire, plus mélancolique.

Celle des douleurs de l'exil, envers de cette liberté, de ces attaches flottantes. Sur un paquebot fendant les mers, une mère, Francion-Lise Garreau-Dombasle, pose une éternelle question à son enfant. « Tu préfères la France ou l'Amérique ? », et Arielle de répondre : « Je préfère le bateau ». Une mère convalescente : elle traverse les océans, pour consulter les médecins, sa fille l'accompagne toujours. C'est la mort qui attend son heure, plus ou moins pressante, pour enlever les visages aimés au regard des vivants, aux enfants qui devront alors s'aventurer seuls, en des territoires où l'absence est une tristesse qui accompagne partout, et que l'art seul

peut conjurer. Non pour occulter l'absence mais pour la faire vibrer, la ramener à la présence.

Des chansons qui pourront être sombres mais jamais désespérées – le désespoir n'est pas au répertoire – d'enfants désormais adultes, c'est à dire sommés de prendre en charge à la fois les terreurs et les beautés de ce monde. Deux voix aux timbres mêlées : l'une grave et mélancolique, l'autre aérienne et subtile, unis pour chanter selon des humeurs tantôt épiques - « I'm not here anymore », tantôt intimiste - « Carthage » -, mais toujours depuis une sensibilité commune.

Entrée : 33 €uros

Tableaux de famille

Dimanche 5 novembre à 16h

Marie, la soixantaine séduisante, vit seule avec son fils Arthur, dans un appartement orné de faux tableaux de maîtres achetés par feu son mari, escroc de haut vol. Rentrant un soir à l'improviste, elle découvre son fils en compagnie d'un séduisant quinquagénaire... et si ces tableaux de maîtres étaient authentiques... ?

Une comédie policière à rebondissements !

Entrée : 33 €uros



Revolucion Balavoine

Dimanche 12 novembre à 18h



Eric Golos et sa troupe de musiciens sillonnent les routes pour offrir aux nostalgiques et amateurs un vibrant hommage au chanteur Daniel Balavoine, disparu il y a 30 ans déjà.

Entrée : 28,50 €uros

Méditerranée

Dimanche 19 novembre à 15h30



Sur les grands airs rendus célèbres par Tino Rossi, suspens, quiproquos, espionnage, amour et humour, seront au rendez-vous pour un classique du répertoire lyrique.

Décors, ballet, jeux des scènes, vous retrouverez les artistes de la troupe du Renouveau Lyrique, que vous affectionnez tant, pour un après-midi plein de surprises.

Entrée : 33 €uros

Mékong, la mère des rivières

Mardi 21 novembre à 20h30

Une longue promenade fluviale chargée d'histoire et de cultures asiatiques que Cap Monde prend soin de présenter au public.

Entrée : 11,50 €uros

Giorgio, expert mentalist

Samedi 25 novembre à 20h30

A travers ses shows, Giorgio a créé un concept hors du commun en mêlant le Mentalisme au Stand Up. Il ne se prend jamais au sérieux. Son personnage faussement sûr de lui, séducteur, un peu loser, allie l'ironie au second degré.

Pas le temps de réfléchir.

Pas le temps de s'ennuyer.

Juste le temps de rire et de s'étonner !

Entrée : 33 €uros

MÉDIATHÈQUE

Espace Saint-Exupéry

02.32.54.87.10



Jusqu'en juin 2018, la Médiathèque accueille les œuvres des peintres de l'association Arts Plastiques.

Krok'histoires

Mercredi 8 novembre à 15h

Sur réservation, à partir de 4 ans.

Atelier de lecture pour les adultes

Samedi 18 novembre à 10h

Atelier « Des livres et vous ».

Conférence littéraire

Samedi 18 novembre à 15h

Conférence de M. Gengembre.

Spectacle de contes

Samedi 25 novembre à 15h30

« Une soupe de cailloux ». A partir de 3 ans, suivie d'une dégustation.

Marché de Noël

L'association Famille & Santé vous invite à visiter son marché de Noël qui se tiendra le samedi 25 et le dimanche 26 novembre à la salle du Violelet. Vous y trouverez de nombreux stands d'artisanat régional et étranger, des produits du terroir et un grand choix d'objets destinés aux cadeaux de Noël. Sans oublier...la présence du père Noël !

Renseignements auprès de M. Cron, 02 32 51 63 99.

SPORTS & LOISIRS

Pétanque

Saint-Marcel pétanque organise un concours vétérans en triplette au complexe Léo Lagrange le jeudi 2 novembre. Formule en quatre parties, début des inscriptions à partir de 13h, jet du but à 14h.

Hand

Venez soutenir le SMV au gymnase du Grévarin à Vernon les vendredis 10 novembre vs Besançon et 24 novembre vs Dijon. Début des matches à 20h30.

Arts plastiques

L'association des Arts Plastiques de Saint-Marcel propose des ateliers : peinture, sculpture, modelage, encadrement, arts décoratifs, art floral, bijoux, tapisserie... Prochain atelier « Créez une parure de bijoux en modelage de pâte de métal » les mercredis 1^{er} et 8 novembre de 9h à 11h (65 euros).

Renseignements et inscriptions :
06 17 90 20 07 ou au 06 61 93 40 34
artsplastiques27@gmail.com
Sur le site <http://apsm.asso.free.fr>

Téléthon !!!
Saint Marcel JUDO
ouvre ses portes du DOJO...

Au COMBAT des SUMOS
VENEZ **ENFLAMMER** LE TATAMI.

Le vendredi 8/12
à partir de 17h

et

Le samedi 9/12
de 10h à 15h

06 52 36 48 89
@ : saintmarceljudo@gmail.com



4ème Trail des Lions Le 26 Novembre 2017

Inscriptions / Départs

10km 20€ / 9h
16km 25€ / 10h
26km 30€ / 13h30

Inscriptions
sur place + 5€

Les participants traversent un site Natura 2000, réseau européen des sites naturels, mérito de le respecter.

Clôture des inscriptions, 8h30 à 9h00 VERNON

Renseignements et inscriptions:

www.leslions-triathlon.com

Tél: 06 74 68 08 86 / 06 16 64 80 24



Le trail des Lions

Le Club des Lions Triathlon a le plaisir de vous annoncer la 4^{ème} édition du Trail des Lions, le 26 novembre.

Trois parcours sont proposés : 10km, 16km (287D+), ou 26km (605D+).

Lors de ce Trail au départ de Vernon, vous longerez la Seine, traverserez les magnifiques paysages de Bois-Jérôme et de la forêt de Vernonnet; et pour les plus courageux, le parcours long vous emmènera sur les pentes et les hauteurs de Giverny, où vos efforts seront récompensés par une vue imprenable sur toute la vallée de la Seine!

Retrouvez toutes les informations sur notre site (www.leslions-triathlon.com)

Renseignements : 06 74 68 08 86 ou 06 16 64 80 24

Venez nombreux !

Clôture des Inscriptions en ligne le dimanche 19 novembre à minuit. Inscriptions sur place le jour de la course +5 euros.

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Après quelques péripéties, la réunion de lancement du Téléthon 2017 sur St Marcel a pu se tenir le lundi 16 octobre.

De nombreuses associations et bénévoles individuels étaient présents et je les en remercie vivement.

Les actions se dérouleront du 18 novembre à fin décembre environ. Des projets sont déjà lancés et d'autres sont en cours. Nous vous attendons nombreux !

Rendez-vous le mois prochain pour encore plus d'infos.

Franck DUVAL, coordinateur

LOTO

Un loto au profit du Téléthon est organisé le samedi 2 décembre à la salle du Virolet. Ouverture des portes à 18h30. Début des jeux à 20h30.

FAITES UN DON AU **3637** OU SUR **TELETHON.FR**

LA LIGNE DU DON LE DON EN LIGNE

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

AFM TÉLÉTHON

LE COMBAT DES PARENTS
LA VIE DES ENFANTS



AVANT,
JE VIVAIS
EN FAUTEUIL
AUJOURD'HUI,
JE MARCHE

FAITES UN DON AU **3637** OU SUR **TELETHON.FR**

LA LIGNE DU DON

LE DON EN LIGNE

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE